

**Arrêté du 26 août 2021 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Saintes
NOR : JUSB2126333A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Claire BUZET, greffière, est, à compter du 1^{er} octobre 2021, nommée régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de Saintes.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Poitiers, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 26 août 2021

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes

La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle

Aude TORCHY

